

<https://enseignants.se-unsa.org/Conditions-de-travail-des-CPE-enquete-Vis-ma-vie-de-CPE>



Conditions de travail des CPE : enquête « Vis ma vie de CPE »

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : mardi 30 janvier 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les conditions de travail et la qualité de vie au travail des CPE ne cessent de se dégrader. Les missions supplémentaires s'empilent sans concertation et parfois sans rémunération. Le SE-Unsa lance une enquête sur les conditions de travail des CPE.

Une suite à l'enquête de 2019

En 2019 le SE-Unsa a lancé la première édition de ce questionnaire. Certains résultats étaient effarants. Les CPE déclaraient déjà effectuer en moyenne 5h supplémentaires par semaine. Avec l'épisode de la Covid et les nouvelles tâches assignées aux CPE par les ministres successifs, pas sûr que les collègues travaillent 35 heures par semaine aujourd'hui.

Qu'est-ce qui a changé ?

La circulaire de mission de 2015 a mis fin au « surgé » en ancrant le travail du CPE dans une réalité plus moderne. Les CPE sont concepteurs de leur activité, ils conseillent le chef d'établissement, ils impulsent le volet éducatif du projet d'établissement, leur implication pédagogique est reconnue. La mise en œuvre de cette circulaire a été très longue, tant les habitudes sont installées. En 2019, le « surgé » n'avait toujours pas disparu...

Et aujourd'hui ?

Les conditions de travail se dégradent. Les missions s'empilent, les rémunérations ne suivent pas, les heures supplémentaires s'accumulent. Une partie des CPE est au bord de l'épuisement professionnel. Le plan harcèlement a achevé les équipes. Il est urgent de faire un état des lieux des conditions de travail des CPE !

Le SE-Unsa lance une enquête en ligne du 30 janvier au 11 février 2024. Elle reprend les thématiques qui occupent le quotidien des CPE. Nous méritons d'être reconnus et entendus. Nos conditions de travail doivent s'améliorer. Votre participation est essentielle !

> Répondre à l'enquête : <https://form.se-unsa.org/vie-de-cpe/>